



Observatoire Régional de l'Avifaune
| Bretagne

Synthèse décennale du comptage
Wetlands international
dans les Côtes-d'Armor de 2010 à 2019



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A



Bretagne Vivante

Une voix pour la nature

separib

Photo de couverture : Courlis cendré © Marc Rapilliard

Synthèse décennale du comptage Wetlands international dans les Côtes-d'Armor de 2010 à 2019

Margaux RUIZ

Depuis plus de 20 années à la mi-janvier, de nombreux bénévoles se mobilisent afin de compter les oiseaux d'eau dans le cadre du comptage Wetlands international. Une première synthèse départementale avait été effectuée entre 2000 et 2009, montrant les tendances des différentes espèces comptabilisées, et notamment celles des espèces prioritaires à l'échelle des Côtes-d'Armor, comme la Bernache cravant ou le Grand gravelot ainsi que les sites d'importance majeure dans le département pour le comptage. Cette nouvelle synthèse permettra de comparer les effectifs des 10 dernières années mais aussi, pour aller plus loin, de voir les tendances sur 20 ans.

Introduction

Le comptage Wetlands international est un recensement des oiseaux d'eau effectué à la mi-janvier sur un vaste réseau mondial de sites. Ce protocole a été mis en place au niveau international pour favoriser la connaissance, la conservation et la restauration des zones humides. Dans le monde, 143 pays de 4 continents différents y participent, pour comptabiliser plus d'1.5 milliards d'oiseaux de 841 espèces différentes. En France, le Wetlands c'est 90 millions d'oiseaux comptés de 150 espèces différentes. Les données

collectées servent à actualiser les statuts des espèces, leur répartition, leur effectif ainsi que de cibler les sites prioritaires en terme de conservation.

Méthodologie

En Côtes-d'Armor, le GEOCA coordonne le suivi Wetlands tous les ans. Concernant la répartition des sites, il y avait 9 sites distincts avant 2019 : 6 sites littoraux et 3 sites à l'intérieur des terres. Un autre site « autres sites 22 » hébergeait les petits étangs localisés et les sites non identifiés (Tableau 1 et Figure 1).

Tableau 1. Ancien zonage du département

Site (CODE)	Site (NOM)
2297	Baie de Lannion
2203	Île Grande-Baie de Trégastel-Baie de Perros
2240	Baie de Paimpol - Estuaire du Trieux et du Jaudy
2202	Baie de Saint-Brieuc - Yffinac - Morieux
2201	Baie de saint Jacut - La Fresnaye
2239	Rance maritime
2218	Étang de Bosméléc
2208	Étang de Corong
2217	Étang de Guerlédan
2200	Autres sites 22

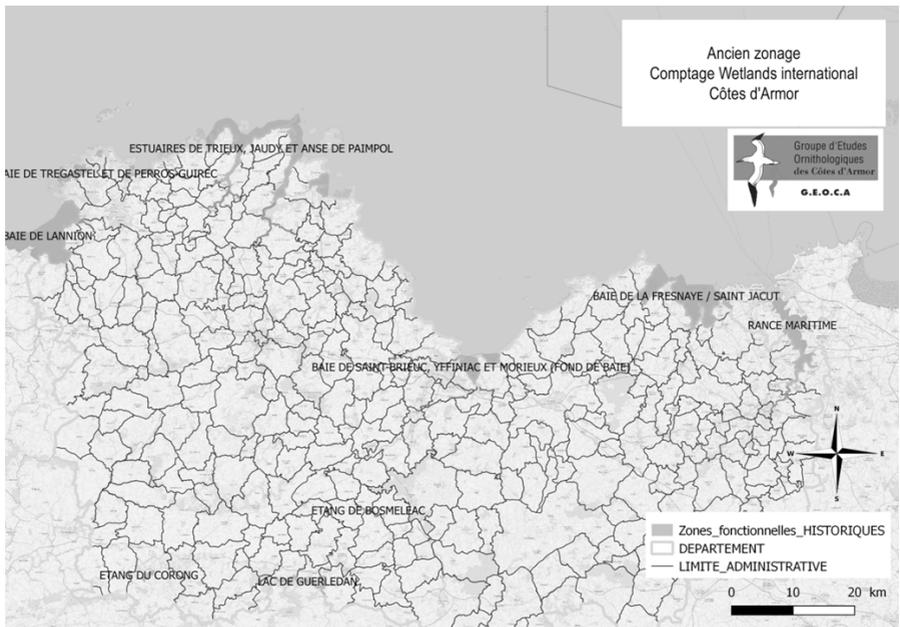


Figure 1 : Ancien zonage des comptages Wetlands international en Côtes-d'Armor

Depuis 2019, dans le cadre de l'Observatoire Régional de l'Avifaune (ORA), la définition du zonage a été modifiée et les sites élémentaires suivis sont désormais inclus au sein de sites fonctionnels plus larges (Tableau 2). Certains périmètres ont notamment été revus car certaines zones clés n'étaient pas incluses ; Exemple de l'Anse Ledano sur l'Estuaire du Trieux.

Ce nouveau zonage conserve les sites historiques mais permet de les pointer de manière plus précise pour une analyse spatiale plus fine des données (Figure 2).

La synthèse 2010/2019 s'appuie sur l'ancien zonage, puisque 8 années ont été effectuées avec celui-ci sur les 10 années de suivi.

Comme pour la précédente synthèse, les analyses décennales de tendance sont réalisées uniquement sur des espèces régulières en Côtes-d'Armor, soit, ayant été vues au minimum 5 années sur les 10 années de comptage et avec un effectif supérieur à 10 individus par année de présence de l'espèce sur le département (Théof *et al.*, 2012).

Tableau 2. Exemple de nouveau zonage pour l'Estuaire de Trieux, Jaudy et l'Anse de Paimpol

Site fonctionnel (CODE)	Site fonctionnel (NOM)	Sites élémentaires
2240	ESTUAIRES_DE_TRIEUX_JAUDY_ANSE_DE_PAIMPOL	Anse Beauport, Anse Ledano, Anse Guern Loguivy, Anse Paimpol1, Anse Paimpol2, Anse Paimpol3, Baie Launay, Baie Ste Anne Jaudy, Berjul Brehec, Bilfot Minard, Bodic Moulin Mer Port, Brehat Est, Brehat Ouest, Brestan, Guindy, Ile A Bois, Ile Blanche Porz Ran, Large Goelo1, Large Paimpol1, Large Pleubian1, Large Pleubian2, Large Plougrescant2, Leff, Littoral Est Lanmodez, Littoral Est Plougrescant Enfer, Minard Berjul, Port Beni, Pouldouran, Rnr Sillon Talbert, Roche Jaune Nord Pont Canada, Sillon Noir, Sud Pont Canada, Trieux Nord Pontrieux, Trieux Penhoat Lancerf

« Le seuil international est atteint lorsqu'un site abrite plus de 1% de la population mondiale. Sur le même principe, le seuil national est atteint lorsque le site abrite au moins de 1% de la population nationale. Les populations sont estimées en moyenne sur 10 ans » (Wetlands International).

Résultats

Evolution des effectifs de 2010 à 2019 dans les Côtes-d'Armor.

Sur ces 10 années de comptage, la moyenne des oiseaux d'eau comptabilisés à la mi janvier pendant le Wetlands s'élève à 40 693. Cette moyenne reste stable

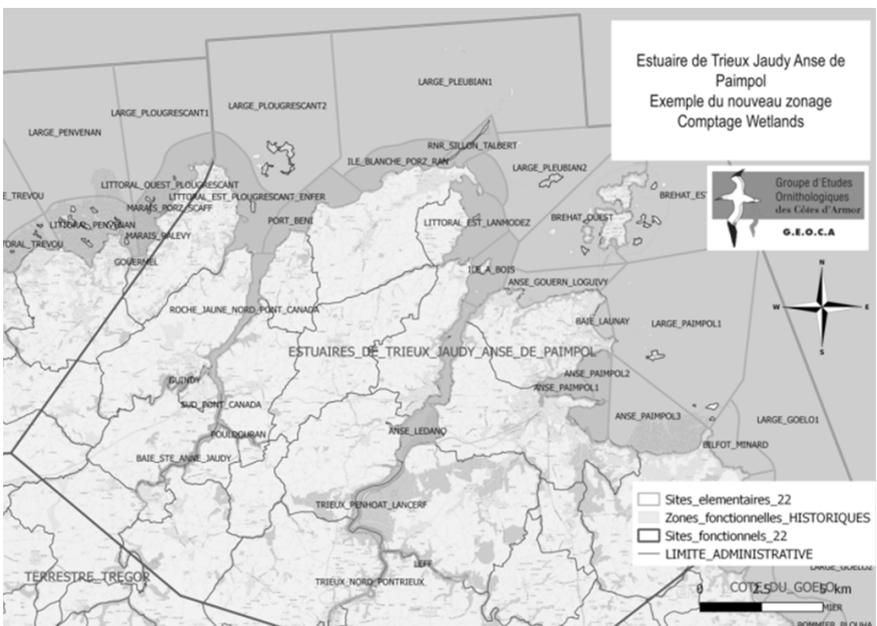
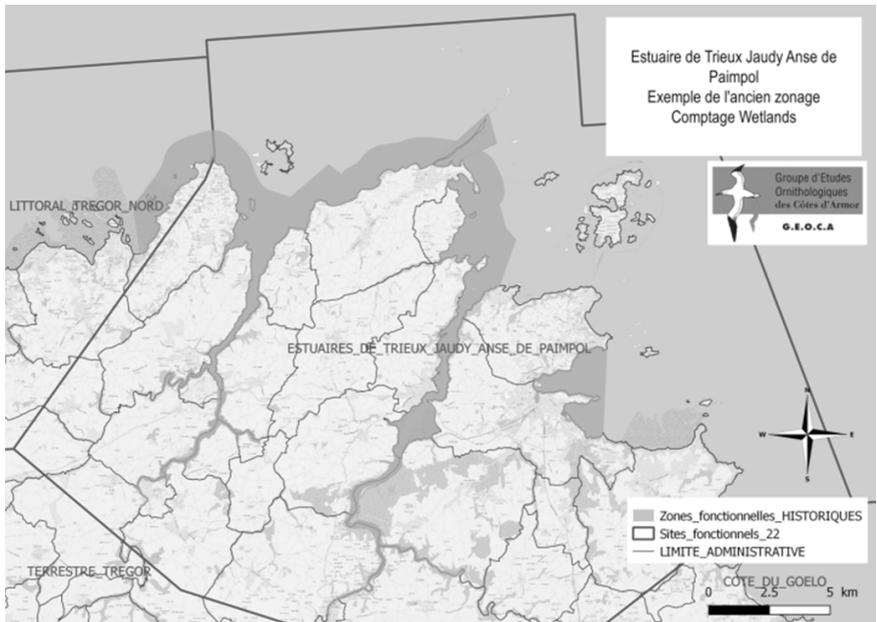


Figure 2 : Comparaison des anciens zonages (avant 2019) de l'estuaire du Trieux avec les nouveaux zonages (site fonctionnel décliné en sites élémentaires)

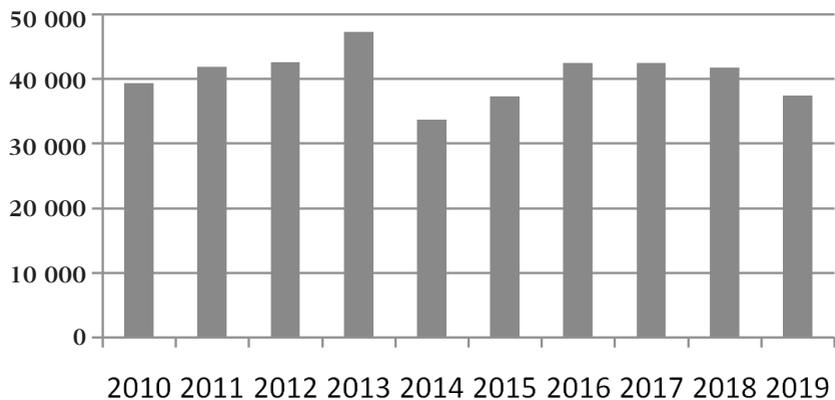


Figure 3 : Evolution des effectifs d'oiseaux d'eau à la mi janvier entre 2010 et 2019 en Côtes-d'Armor

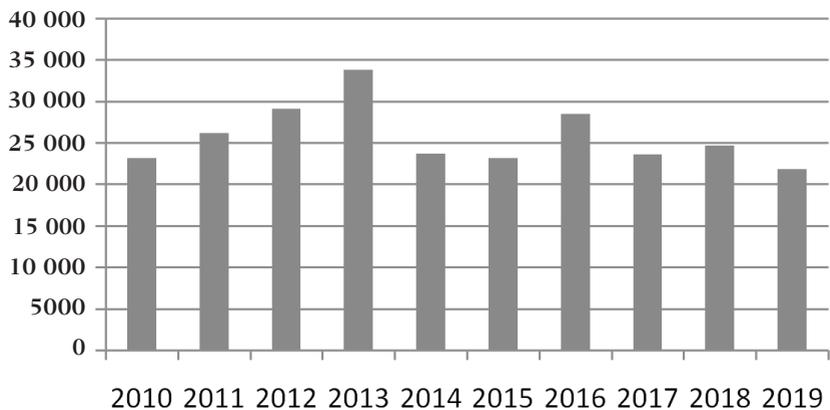


Figure 4 : Evolution des effectifs de limicoles à la mi janvier entre 2010 et 2019 en Côtes-d'Armor

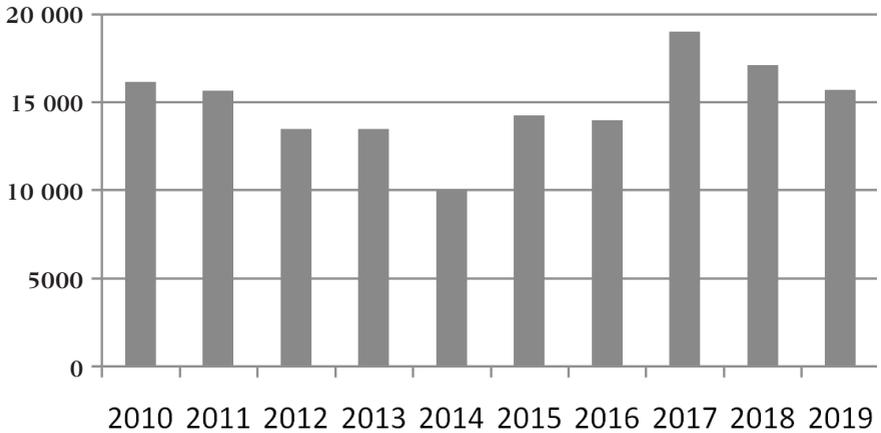


Figure 5 : Evolution des effectifs d'anatidés et de foulques à la mi janvier entre 2010 et 2019 en Côtes-d'Armor

pour les limicoles, avec 25 808 ainsi que pour le groupe des anatidés et foulques qui s'élève à 14 885. Seule l'année 2014 semble plus faible que les autres mais ce n'est pas une tendance significative (Cf. Figures ci-dessous). Les facteurs explicatifs de cette diminution n'ont pas été identifiés. Cependant, la météo cette année-là ne semble pas pouvoir expliquer cette diminution d'oiseaux comptés.

Evolution des effectifs en vingt années de comptage (2000-2019) dans les Côtes-d'Armor.

La comparaison des totaux d'oiseaux d'eau ou, plus particulièrement des limicoles et du groupe des anatidés et foulques entre les années 2000-2009 et 2010-2019 indique une diminution globale du nombre d'oiseaux recensés entre ces deux périodes (Tableau 4 ; Théof *et al.*, 2012). En se référant aux moyennes des effectifs par espèce comptabilisée sur les différents sites au cours des 10 dernières années dans le département des Côtes-d'Armor, une seule espèce atteint le seuil

d'intérêt international : la Bernache cravant sur le site Wetlands « Baie de Paimpol - Estuaire du Trieux et Jaudy » et ce, pour les 10 années consécutives. Le site le plus important au niveau départemental pour le comptage Wetlands est donc « Baie de Paimpol - Estuaire du Trieux et Jaudy » avec une espèce dépassant le seuil international et 12 espèces dépassant le seuil national. Le site « Baie de Saint-Brieuc - Yffiniac - Morieux » est aussi très intéressant avec 8 espèces dépassant le seuil national. Les résultats de ces analyses sont présentés en Tableau 5.

Au total, 23 espèces dépassent le seuil national dans le groupe des limicoles et des anatidés et foulques pris en compte dans ce bilan. 24 espèces avaient dépassé le seuil national dans le bilan 2000-2009. Cependant, ce ne sont pas toujours les mêmes espèces ; Entre les deux bilans décennaux, 5 espèces ont vu leur effectif iminuer jusqu'à passer en-dessous du seuil national : le Canard pilet, le Canard siffleur, le Chevalier culblanc, le Combattant varié et

Tableau 4 : Comparaison des résultats de deux bilans décennaux pour le comptage Wetlands depuis 2000.

Années	Nombre de limicoles	Nombre d'Anatidés et Foulques	Nombre d'oiseaux d'eau
de 2000 à 2009	28 900	15 621	44 521
de 2010 à 2019	25 808	14 885	40 693

le Pluvier doré. A l'inverse, 4 espèces ont vu leur effectif croître et dépasser le seuil national entre 2010 et 2019 : Le Bécasseau violet, la Bernache nonnette, le Courlis corlieu et la Sarcelle d'hiver.

Dans le bilan décennal 2000-2009, ces deux sites avaient déjà été mis en exergue pour leur intérêt avifaunistique (Théof *et al.*, 2012). Néanmoins, lors du précédent bilan, deux espèces avaient dépassé le seuil d'intérêt international : la Bernache cravant, comme pour ce bilan, mais aussi le Grand Gravelot, qui, pour ces 10 dernières années, est en diminution de -35% dans le département (Tableau 6).

Tout comme dans la synthèse décennale 2000-2009, en ce qui concerne les variations départementales, seules les tendances supérieures à 50% sont considérées comme significatives. Les tendances sont reportées comme suit : de 0 à 20% : peu de tendance (≈), de 20% à 50% : tendance faible (↗) et supérieur à 50% : tendance significative (↗↗).

Parmi les espèces retenues pour l'analyse des tendances (Cf. Methodologie), certaines affichent des diminutions significatives de leur effectif à l'image du Fuligule milouin, du Fuligule morillon, du Foulque macroule, du Canard chipeau et de la Barge rousse.

A l'inverse, d'autres espèces marquent des augmentations significatives comme le Chevalier aboyeur, le Bécasseau violet et la Bécassine des marais.

Pour le Canard chipeau, le Chevalier aboyeur et les 2 espèces de Fuligules, les résultats observés en Côtes-d'Armor sont appuyés par les tendances nationales. Les diminutions d'effectifs les plus importantes aux échelles nationales et départementales ont été relevés pour le Fuligule milouin et le Canard chipeau. Notons que les tendances nationales sont moins marquées que nos tendances départementales, car temporisées par le nombre important de sites suivis. En effet, nous pouvons émettre l'hypothèse qu'une diminution des effectifs d'une espèce en Côtes-d'Armor peut être corrélée à une augmentation des effectifs sur d'autres sites en France. C'est tout particulièrement le cas pour la Bécassine des marais, le Canard chipeau et le Fuligule milouin pour lesquels des variations importantes ont été observées dans les Côtes-d'Armor (+ ou - 100%) alors qu'à l'échelle nationale les effectifs montrent uniquement une légère variation.

Des comparaisons ultérieures avec les résultats régionaux et internationaux (non publiés) permettront d'affiner l'analyse des résultats.

Tableau 5. Moyenne des effectifs de limicoles, anatidés et foulques à la mi-janvier par site de 2010 à 2019

Espèce	2297	2203	2240	2202	2201	2239	2218	2208	2217	2200
Avocette élégante	2	0	8	4	4	5	0	0	0	1
Barge à queue noire	0	0	9	3	2	0	0	0	0	0
Barge rousse	17	8	56	456	28	3	0	0	0	100
Bécasseau maubèche	446	17	0	2292	4	0	0	0	0	0
Bécasseau sanderling	613	44	257	563	88	0	0	0	0	211
Bécasseau variable	94	984	3726	2088	2587	1225	0	0	0	27
Bécasseau violet	0	45	0	0	0	0	0	0	0	1
Bécassine des marais	0	0	4	17	0	2	8	2	1	6
Bernache cravant (<i>bernica</i>)	747	670	3820	1012	1482	1187	0	0	0	43
Bernache cravant (<i>hrota</i>)	2	1	1	1	0	0	0	0	0	0
Canard chipeau	5	2	5	5	0	3	0	0	1	3
Canard colvert	64	152	320	430	105	788	15	100	184	372
Canard pilet	1	0	1	104	1	10	0	0	0	0
Canard siffleur	32	2	73	100	4	41	24	10	3	5
Canard souchet	0	2	1	22	0	5	1	0	1	6
Chevalier aboyeur	0	17	32	4	0	0	0	0	0	0
Chevalier arlequin	0	0	3	2	0	0	0	0	0	0
Chevalier culblanc	0	0	1	1	0	1	0	0	1	2
Chevalier gambette	12	147	199	57	55	22	0	0	0	1
Chevalier guignette	4	2	14	1	4	7	1	0	0	1
Courlis cendré	65	75	388	689	370	124	0	0	0	10
Courlis corlieu	0	0	1	0	0	2	0	0	0	0
Cygne tuberculé	0	2	2	3	0	0	0	0	1	0
Eider à duvet	0	0	1	4	3	0	0	0	0	0
Foulque macroule	10	0	2	2	6	134	3	6	26	154
Fuligule milouin	0	0	1	0	0	17	0	0	1	7
Fuligule morillon	0	0	1	1	0	10	4	0	8	32
Garrot à œil d'or	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0
Grand Gravelot	56	145	379	65	66	56	0	0	0	23
Gravelot à collier inter.	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Harle bièvre	0	0	1	0	0	1	4	0	0	2
Harle huppé	0	22	83	10	8	44	0	0	0	10
Huitrier pie	298	363	746	2154	551	55	0	0	0	76
Macreuse brune	2	0	0	7	1	0	0	0	0	0
Macreuse noire	134	0	17	767	198	0	0	0	0	18
Pluvier doré	0	0	24	296	38	198	0	0	0	69
Pluvier argenté	22	128	892	207	96	20	0	0	0	31
Sarcelle d'hiver	5	4	416	94	1	10	36	31	0	90
Tadorne de Belon	33	43	368	195	246	451	0	0	0	1
Tournepière à collier	47	234	515	138	102	14	0	0	0	27
Vanneau huppé	2	5	60	548	123	298	75	9	0	113
Nombres d'espèces seuil National	2	4	12	8	6	4	0	0	0	2
Nombres d'espèces seuil international	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0

En gras : seuil national ; En encadré : seuil international

Tableau 6 : Effectifs moyens et tendances des populations de limicoles, anatidés et foulques recensés à la mi janvier de 2010 à 2019

Espèce	Tendance	Variation départementale	Effectif départemental moyen de 2019 à 2019	Tendance nationale	Variation nationale
Avocette élégante			12	≈	0
Barge à queue noire			9	↗	+3%
Barge rousse	↘↘	-63%	594	≈	-2%
Bécasseau maubèche	↘	-34%	2619	≈	-2%
Bécasseau sanderling	↗	+43%	1617	≈	0%
Bécasseau variable		-14%	10146	≈	-1%
Bécasseau violet	↗↗	+51%	36	≈	-1%
Bécassine des marais	↗↗	+147%	29	≈	
Bernache cravant (<i>bernicla</i>)	↗	+45%	8439	≈	-1%
Bernache cravant (<i>hrota</i>)			3	↘	-1%
Canard chipeau	↘↘	-114%	17	↘	-3%
Canard colvert		+1%	2409	≈	-2%
Canard pilet		+4%	113	↘	0%
Canard siffleur	↘	-23%	252	↗	-3%
Canard souchet	↘	-42%	30	↗	+4%
Chevalier aboyeur	↗↗	+55%	48	↗	+6%
Chevalier arlequin			3	↗	+4%
Chevalier culblanc			4	≈	+7%
Chevalier gambette	↗	+39%	466	↗	0%
Chevalier guignette	↘	-37%	27	≈	+5%
Courlis cendré		+14%	1674	↗	0%
Courlis corlieu			2	↗	+1%
Cygne tuberculé			5	↘	+2%
Eider à duvet			5		-2%
Foulque macroule	↘↘	-60%	314	≈	-1%
Fuligule milouin	↘↘	-100%	21	↘	-5%
Fuligule morillon	↘↘	-55%	47	↘	-4%
Garrot à œil d'or			4	↘	-7%
Grand Gravelot	↘	-35%	699	≈	-1%
Gravelot à collier inter.			1	≈	-2%
Harle bièvre			3	↗	+9%
Harle huppé	↘	-28%	162	≈	-1%
Huitrier pie		+4%	4103	≈	-1%
Macreuse brune			6	≈	+2%
Macreuse noire		-9%	1130	≈	-2%
Pluvier doré	↘	-39%	398		
Pluvier argenté	↘	-22%	1295	≈	+1%
Sarcelle d'hiver	↘	-46%	607	≈	0%
Tadorne de Belon		+2%	1306	≈	-1%
Tourneperre à collier	↘	-26%	1005	≈	0%
Vanneau huppé	↘	-40%	1020		

En gras : seuil national

Bibliographie

Théof S., Raoul J-M., Février Y., Sturbois A. (2012). Synthèse des recensements d'oiseaux d'eau hivernants (Wetlands International) de 2000 à 2019 dans les Côtes d'Armor. GEOCA, *Le Fou* n°86.

Schmaltz L., Quintenne G., Gaudard C., Dalloyau S.(2019). Comptage des oiseaux d'eau à la mi-janvier en France, résultats 2019 du comptage Wetlands International. LPO France, 25 p.

Merci à tous les observateurs sans qui cette synthèse n'aurait pas pu être écrite.

